



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

DOM-ROM : Guyane

Question au Gouvernement n° 3309

Texte de la question

AMÉRINDIENS DE GUYANE

M. le président. La parole est à M. Gabriel Serville, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Gabriel Serville. Madame la ministre des outre-mer, la Guyane a récemment connu un nouveau deuil avec le suicide d'un adolescent, âgé de quinze ans, du village de Tamouri, dans la vallée de l'Oyapock. Permettez-moi d'adresser nos fraternels sentiments à sa famille et aux populations amérindiennes.

C'est déjà le quatrième suicide d'un mineur amérindien au cours des six derniers mois, pour autant de tentatives heureusement infructueuses.

Il est extrêmement inquiétant de noter qu'en dépit de toutes les actions engagées pour enrayer ce phénomène, le taux de suicide demeure en constante augmentation. À ce jour, il est vingt fois plus élevé qu'en France hexagonale.

Le Gouvernement a saisi l'ampleur du problème en confiant une mission d'évaluation des politiques de prévention du suicide en Guyane à notre collègue Marie-Anne Chapdelaine et à la sénatrice Aline Archimbaud. Il y a véritablement urgence à agir, et nous attendons impatiemment leurs préconisations.

Les solutions sont certainement de tous ordres. Toutefois, je veux rappeler que, depuis plusieurs mois déjà, j'ai déposé une proposition de loi visant à renforcer, ne serait-ce qu'en partie, la considération sociale et citoyenne accordée à ces populations au sein de notre République qui, par une modification substantielle de l'article 1er de la Constitution, a reconnu son caractère pluriel.

De surcroît, ma proposition conforte une belle promesse de campagne du Président de la République, qui fit part de sa volonté de procéder à la ratification de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires.

Madame la ministre, je souhaite que soit réaffirmée la volonté du Gouvernement de lutter contre toutes les causes de suicide chez les jeunes Amérindiens, et vous remercie des réponses que vous apporterez à cette douloureuse interrogation. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine et sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

M. Paul Molac. Très bien !

M. le président. La parole est à Mme la ministre des outre-mer.

Mme George Pau-Langevin, ministre des outre-mer. Il est vrai, monsieur le député, que mon ministère suit

avec beaucoup d'attention, et non sans éprouver un sentiment de peine, la question que vous avez soulevée. L'adolescence, dans tous les pays du monde, n'est jamais une période facile ; mais la multiplication des suicides chez les jeunes Amérindiens en Guyane est un sujet auquel nous accordons le plus grand intérêt.

Reconnaissons-le, les dispositions prises pour lutter contre le phénomène n'ont pas encore permis d'inverser la tendance, à notre grand regret. Nous suivons notamment de près, avec le ministère de l'éducation nationale, les questions touchant à l'enseignement en milieu multiculturel et isolé : je pense en particulier à ce qui concerne les internats. Nous avons mis en place, auprès de la préfecture, une cellule qui suit le sujet de près et peut intervenir immédiatement, comme nous l'avons fait en l'occurrence, en faisant part à la famille de toute notre compassion et, surtout, en l'accompagnant.

Nous avons redynamisé, après avoir pris contact avec lui, le Conseil consultatif des populations amérindiennes du fleuve ; et il est vrai que le dialogue avec les populations au sein de cette structure, s'il était plus épanoui, serait aussi plus étroit.

Comme vous le savez, un obstacle juridique s'oppose à la ratification de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, raison pour laquelle le Sénat lui a malheureusement opposé une fin de non-recevoir.

Mme Claude Greff. Heureusement, vous voulez dire !

M. Philippe Gosselin. Le Sénat a eu raison !

Mme George Pau-Langevin, ministre. Le Gouvernement continuera d'être attentif aux populations concernées, et je recevrai prochainement Mme Chapdelaine et Mme Archimbaud pour entendre leurs préconisations sur cette douloureuse question. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

Données clés

Auteur : [M. Gabriel Serville](#)

Circonscription : Guyane (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3309

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 novembre 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [5 novembre 2015](#)